

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MARDI 28 NOVEMBRE 2023

Salle des Conférences - Visioconférence Zoom

Direction et animation : Pr Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé.

Présents : Pr Pierre Dubus, Pr Caroline Bertrand, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Nicolas Sevenet, Pr Ahmadou Alioum, Dr Jean-Benoît Corcuff, Pr Laurence Bordenave, Pr Edith Chevret, Pr Emmanuel Richard, Pr Patrick Dehail, Pr Isabelle Berque-Bestel, Dr Isabelle Passagne, Dr Alexandra Gaubert, Dr Nicolas Salamon, Mme Séverine Barandon, Pr Laurent Bloch, Pr Jean Guillon, Mme Muriel Szarzyński, Mme Corinne Jeandonnet, M. Romain Brégéras.

Excusés : M. Benoît Elleboode (président), Pr Frédéric Bauduer, Pr Corinne Arpin, Pr Marie-José Boileau, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Matthieu Sibé, Mme Françoise Jeanson.

Participant.es es qualité et secrétariat de séance : Mme Véronique Chassaing, Mme Estelle Narran-Méallarès.

VALIDATION RELEVÉS DE CONCLUSIONS

Le Professeur Pellegrin ouvre la séance et soumet à approbation le relevé de conclusions du conseil du mois de septembre 2023.

Une correction est à apporter concernant les EDN, qui se tiendront en octobre et non en septembre comme cela avait été indiqué.

Il est précisé par ailleurs que l'entraînement aux EDN se tiendra au mois de juillet 2024 au lieu de septembre, pour laisser davantage de temps aux étudiants pour se préparer à la session d'octobre 2024.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au relevé de conclusions ainsi présenté.

POINTS DIVERS

- **Conseillers de rang A**

Madame le Professeur Bordenave ayant fait valoir son droit à la retraite, ne peut plus siéger en qualité de conseillère. Pour rappel, les statuts du collège précisent qu'« en cas de vacance d'un siège, le candidat suivant sur la liste est désigné pour la durée du mandat restant à courir. A défaut, un représentant est nommé par les élus du conseil issus de la même liste, pour la durée du mandat restant à courir. »

La liste des élus de rang A ne proposant pas de suppléants, il est proposé que le Professeur Dubus puisse remplacer madame le Professeur Bordenave. Cette proposition a été validée par les 3 membres de la liste concernée.

Le Professeur Pellegrin félicite le Professeur Dubus de sa nomination de conseiller du collège. Le Professeur Dubus déclare être très heureux de défendre les intérêts du collège des sciences de la santé.

Le Professeur Pellegrin rappelle que le 11 décembre 2023, se tient également l'élection du nouveau Doyen de l'UFR des sciences médicales.

FORMATIONS

- **Approbation des capacités d'accueil MMOP présentées en conseil de collège de septembre**

Le Professeur Pellegrin rappelle aux conseillers le fait que les capacités d'accueil ont été présentées lors du dernier conseil de collège uniquement pour information, car un retour favorable de l'Agence Régionale de Santé (ARS) était encore attendu.

De manière à respecter la réglementation, elles ont été publiées sur le site du collège santé « sous réserve » avant la fin du mois de septembre.

Il rappelle également qu'il avait été convenu d'attribuer un nombre assez faible de places aux étudiants étrangers hors UE, n'ayant aucune certitude sur la possibilité de reverser les places leur étant attribuées, dans le cas de manque de candidatures ayant le niveau requis.

Le Professeur Pellegrin indique par ailleurs qu'il sera encore possible l'année 2023/24, d'obtenir une réversion de 70/30 sur demande effectuée auprès du ministère.

L'ARS ayant validé la proposition de capacités d'accueil, elle est soumise au vote.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux capacités d'accueil ainsi présentées.

Le Professeur Pellegrin présente également aux conseillers, la composition du jury du PASS (et non celui de MMOP/K). Il précise que toutes les disciplines hors santé sont représentées.

Collège Sciences de la santé

Ce document a été validé par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) de l'université de Bordeaux, et a été publié dans les délais permettant de respecter le délai de publication de 15 jours avant le premier jour d'épreuves. La signature du Président Dean Lewis ayant été apposée depuis lors, le document a été remplacé par la version signée.

- **MCCC psychomotricité 2023-2024**

Le Professeur Pellegrin présente aux conseillers les MCCC de psychomotricité. Aucune modification n'a été apportée à la version approuvée l'an dernier.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC masso-kinésithérapie 2023-2024**

Le Professeur Pellegrin présente les MCCC pour les 3 instituts de formation en masso-kinésithérapie. Aucune modification n'a été apportée à celles de l'école du CHU de Bordeaux ainsi qu'à celles de l'école de la Croix Rouge.

Concernant les MCCC du l'école du CH de Dax, le Professeur Pellegrin note la création d'une unité dite d'intégration (UE10, cf. tableau transmis aux conseillers en préalable au conseil) qui s'appuie en particulier sur la simulation en santé. Cette UE est reproduite chaque année.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC ergothérapie 2023-2024**

Le Professeur indique que les MCCC d'ergothérapie présentent seulement des modifications mineures de quelques modes d'évaluation, aucune sur le contenu de la formation.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **Créations formations courtes**

Le Professeur Pellegrin présente les 5 formations courtes suivantes, qui ont déjà été actées en conseil d'UFR des sciences médicales :

- « Formation aux facteurs humains dans la gestion des situations de crise en santé »
- « Formation à la gestion des situations critiques in situ »
- « Formation de formateurs IFSI IFMK Dax en simulation en santé 2024 »

Collège Sciences de la santé

- « Urgences vitales au caisson Hyperbare 2023 »
- « Les troubles du sommeil : des troubles du sommeil aux comportements de santé »

Pour information, la direction du collège souhaite développer une stratégie sur le sujet des formations courtes, en s'appuyant sur l'existant dans les DU, en les modularisant si cela est possible et si les porteurs valident cette proposition.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations de formations courtes ainsi présentées.

- **Projet de création DEUST « Technicien Hydrothérapie Bien-Etre »**

Le Professeur Pellegrin aurait souhaité qu'un représentant de l'Institut du Thermalisme puisse présenter ce projet.

À l'Institut du Thermalisme, 3 Licences Professionnelles (LP) et un Master étaient proposés historiquement. Le Master n'a pas été renouvelé et peu d'étudiants au regard du potentiel d'enseignement s'inscrivent dans les LP.

L'objectif second de la création de ce DEUST est également de pouvoir alimenter partiellement certains parcours de LP. Certains étudiants reçus-collés de PASS/LAS pourraient également intégrer ce DEUST en 2eme année.

Par ailleurs, l'Institut propose également un DU qui compte 21 étudiants et fonctionne bien.

Les conseillers ne se positionnent pas sur ce projet, ce dernier étant présenté dans un premier temps à titre informatif.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

Le Professeur présente le tableau des créations, modifications, suspensions et suppressions des DU/DIU ci-dessous, qui ont toutes été votées en conseils de composantes :

- **Créations**
 - DU SPECIALISATION EN MEDECINE D'URGENCE DESTINÉ AUX MEDECINS DE L'ILE MAURICE (UFR des sciences médicales)
 - DU ECHOGRAPHIE GENERALE AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- **Modifications**
 - DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE (Institut du Thermalisme)
 - DIU PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE (Institut du Thermalisme)
- **Suppressions**
 - DU KINESITHERAPIE DU SPORT ET DE LA SANTE AU MAROC (UFR des sciences médicales)
 - DU HYPNOSE MEDICALE ET CLINIQUE AU MAROC (UFR des sciences médicales)
 - DU SEXOLOGIE AU MAROC (UFR des sciences médicales)

Collège Sciences de la santé

- DIU ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE DES PERSONNES TRANS* (UFR des sciences médicales)

Précisions :

Concernant les 2 créations : le Professeur Dubus indique que le ministère de la santé Mauricien / MIH (Mauritius Institute of Health) voudrait former des spécialistes en médecine d'urgence et a donc demandé au collège une formation sous forme de DU. Ils devraient prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement.

Le DU au Maroc n'avait pas été accepté dans un premier temps car il était porté par un endocrinologue ; c'est maintenant deux radiologues qui l'encadrent, cela a du sens. Le tarif a été indexé au nombre d'heures d'enseignement dispensées.

Les modifications des DU/DIU de l'Institut du Thermalisme interviennent au niveau des tarifs et de l'organisation des études.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations, modifications et suppressions ainsi présentées.

FINANCES

- **Tarifification des prestations de la plateforme SimBA-S**

Le Professeur Pellegrin pensait pouvoir proposer au vote la tarification des prestations de la plateforme SimBA-S, mais le document n'a pas pu être finalisé dans les temps. La direction doit rencontrer l'équipe de la plateforme prochainement pour avancer sur le sujet. Ce point sera soumis à l'ordre du jour d'un prochain conseil de collège.

- **Tarifs École d'été 2024**

Le Professeur Mathoulin-Pélissier présente les tarifs de l'École d'été « Méthodes et pratiques en santé publique » : les tarifs ont été un peu augmentés pour s'aligner avec l'ensemble des formations. Les inscriptions, différenciées entre individuelles et institutionnelles, sont avancées. Il est également précisé que d'autres modules ouvriront sûrement d'ici-là.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.

Collège Sciences de la santé

- **Décision ANRS-MIE / Bourse Barré-Sinoussi – ISPED**

Le Professeur Pellegrin présente la décision de soutien financier accordé par l'ANRS, de bourse d'excellence Françoise Barré-Sinoussi pour le Master de Santé Publique Internationale de l'ISPED.

Ce document n'est pas soumis au vote des conseillers, il est présenté à titre informatif.

- **Budget Initial de l'Institut du Thermalisme**

Le Professeur Pellegrin précise que ce budget initial n'est pas à voter, l'Institut du Thermalisme fonctionnant en Budget Propre Indexé (BPI). Le budget est à l'équilibre, avec de nombreuses subventions.

Le Professeur Dubus remarque que ce budget est bien supérieur à ceux des composantes, qui ont pourtant beaucoup plus d'étudiants inscrits.

Le Professeur Pellegrin ajoute que le collège santé termine l'année en déficit, car bien que les ressources propres aient augmenté, cela ne permet pas de combler la baisse de dotation annuelle.

Par ailleurs, le collège n'a pas reçu le financement correspondant à l'organisation des 4 sessions d'ECN.

Enfin, le collège ne bénéficie que d'une très faible quote part du financement affecté à la réforme de la R1C, et notamment sur celui qui correspond à l'augmentation des effectifs.

CONVENTIONS

- **Convention de partenariat Fondation Pierre Fabre / ISPED**

Cette convention a pour objet de définir les conditions et modalités du soutien apporté par la Fondation Pierre Fabre à l'ISPED. Une bourse va être proposée à des professionnels de santé originaires de pays francophones d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est, souhaitant suivre le Master 2 « Santé globale dans les Sud », et effectuer leur stage de recherche dans leur pays d'origine sur le thème de la santé de la femme.

- **Convention relative à la collaboration pédagogique entre l'IFCS et l'ISPED concernant le parcours « Cadre de santé – manager » du Master mention santé publique – 2^{ème} année**

Le Professeur Mathoulin-Pélissier indique qu'il s'agit du premier renouvellement de la convention, pour 3 ans.

M. Sibé porte ce Master ainsi que le renouvellement de la convention avec l'IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé) du CHU de Bordeaux.

Le coût et les recettes de formation du Master 2 ont augmenté car les capacités d'accueil ont doublé, passant d'une vingtaine à plus de 40 étudiants.

Collège Sciences de la santé

- **Convention MOOC Santé Environnementale ARS / ISPED**

Le Professeur Mathoulin-Pélissier explique que cette convention formalise le complément budgétaire de l'ARS, pour la mise à jour du MOOC suite à sa première année d'existence.

Le Professeur Pellegrin précise que ce MOOC fait partie des formations transverses qui sont proposées à tous les étudiants du collège santé.

- **Convention de partenariat relative à la formation de professionnels en épidémiologie – Expertise France / ISPED**

Le Professeur Mathoulin-Pélissier précise qu'il s'agit d'un nouveau partenariat, qui vient également en soutien du Master 2 « Santé globale dans les Sud » : Expertise France participait au jury international, et notamment dans le cadre de l'attribution des bourses d'études au Master 2. Il a été constaté que certains candidats d'origine africaine ne présentaient pas certains prérequis.

Expertise France a ainsi souhaité financer 4 bourses pour l'année universitaire 2023-2024 permettant de prendre en charge les frais de formation du DU « Méthodes et pratique en épidémiologie » de l'ISPED.

Le Professeur Pellegrin propose de valider la totalité des conventions proposées.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux conventions ainsi présentées.

L'étudiant élu Romain Brégéras indique que les MCCC de premier cycle de médecine ont été votées en conseil d'UFR et pense qu'il serait utile qu'elles le soient au conseil de collège. Cela sera le cas lors du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 15h25.

Fait à Bordeaux le 30 novembre 2023

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin